



# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CCAS

# SEANCE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 À 17H45

Sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président du CCAS

La convocation a été adressée le 18 septembre 2023 avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 avril 2023

DCCAS-6/2023

Aide financière (électricité)

DCCAS-7/2023

Aide financière (électricité)

DCCAS-8/2023

Passeport associatif 2023

Repas des aînés ruraux 2023

Arbre de noël 2023

**Questions diverses** 

<u>Présents</u>: Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Anielle LARRIVEE, Jean-Marie MUSOLESI, Carole BRUNEL, Gérard GOURAUD, Raphaëlle BAGNOLATI

**Absents:** Thierry CARLIER, Pascal BOYELDIEU

Nombre de membres en exercice : 11

**Quorum**: 9/7

Secrétaire: Mme Isabelle RICHARD

Affichage et publication sur le site internet de la commune de la liste des délibérations le 27/09/2023.

Délibérations reçues en Préfecture le 27/09/2023.

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023 est adopté,

M. le Président propose de passer à l'ordre du jour.

#### DCCAS-6/2023. Aide financière (électricité)

Présentation d'une demande d'aide financière faite par le travailleur social pour le paiement d'une partie d'une facture d'électricité (EDF) pour une personne en difficulté d'un montant de 170€.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative accordent, à l'unanimité des présents, cette aide.

## DCCAS-7/2023. Aide financière (électricité)

Présentation d'une demande d'aide financière faite par le travailleur social pour le paiement d'une partie d'une facture d'électricité (Total Energies) pour une famille en difficulté d'un montant de 150€.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative accordent, à l'unanimité des présents, cette aide.

#### DCCAS-8/2023. Passeport associatif 2023

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative décident, à l'unanimité des présents :

- ✓ de faire un passeport associatif pour les enfants de Sancergues de moins de 18 ans, à déduire de leur adhésion ou de leur licence, à hauteur de 20€ par enfant.
- ✓ un courrier sera fait à toutes les associations, pour la communication aux jeunes de moins de 18 ans.
- ✓ cette subvention sera versée directement aux associations concernées.

### Repas des aînés ruraux 2023

Isabelle RICHARD, vice-présidente, informe l'assemblée que 208 invitations ont été envoyées pour le prochain repas des aînés ruraux du 21 octobre 2023.

Le prix du repas par personne est de 30€ sans les vins, il sera confectionné par Le Bon Laboureur.

L'animation se fera par Mickaël PIGEAT pour 320€.

Vins et décorations (nappes, serviettes, fleurs) seront achetés.

#### Arbre de noël 2023

Isabelle RICHARD, vice-présidente, donne information à l'assemblée :

- ✓ du devis pour l'animation : spectacle « musiques d'une petite île » de la compagnie Va Bene d'un montant de 900€ qui sera réglé par moitié par les deux CCAS (Sancergues et St Martin des Champs)
- ✓ de la liste des enfants de Sancergues (total de 64).

#### **Questions diverses**

✓ Aucunes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Liste récapitulative des délibérations :

DCCAS-6/2023 Aide financière (électricité)

DCCAS-7/2023 Aide financière (électricité)

DCCAS-8/2023 Passeport associatif 2023

M. Le Président du C

Jean-Luc CHARAC

Mme la secrétaire de séance,

Isabelle RICHARD